

Conseil général des négociations
Échange



A2324-CGNC-007

Dépôt patronal du 29 octobre 2023 - Primes

29 octobre 2023

TABLEAUX DES PRIMES ET DES MESURES ADMINISTRATIVES TEMPORAIRES

Santé et services sociaux

PRIMES TEMPORAIRES CONVENTIONNÉES PROLONGÉES	
1.	Psychologues
2.	Ouvriers spécialisés (OS)
3.	Prime de 3 % pour les secrétaires médicales
4.	Prime pour cibles de TC (cat. 1) : 1 % (nuit) et 0,5 % (soir)
5.	Primes de 3 % en CJ-DPJ
6.	Forfaitaire CHSLD
7.	Forfaitaire trouble grave du comportement
8.	Forfaitaire Grand-Nord

MESURES ADMINISTRATIVES TEMPORAIRES RETIRÉES EN LIEN AVEC LA FIN DE L'URGENCE SANITAIRE	
1.	Délestage 3,5 % (COVID-19)
2.	200 \$ et 400 \$ pour quarts additionnels
3.	2 000 \$ pour changement de quart (quatre semaines)
4.	Référentiel de 500 \$
5.	200 % pour le temps supplémentaire
6.	4 000 \$ pour œuvrer en région éloignée

Éducation et enseignement supérieur

PRIMES TEMPORAIRES CONVENTIONNÉES PROLONGÉES	
1.	Psychologues
2.	Ouvriers spécialisés (OS)